Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212202188-20260330-2026_028-DE

# COMMUNE DE PLOUGRESCANT
## CÔTES D'ARMOR

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**Séance ordinaire du 30 MARS 2026**

---

**DATE DE CONVOCATION : 25/03/2026 MEMBRES EN EXERCICE : 15 MEMBRES**

---

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGRESCANT légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil, sous la présidence de Didier AUZOU, Maire.

**PRÉSENTS (15) :** Didier AUZOU, Anne LE COADOU, Xavier DE ROQUEFEUIL, Jacqueline DRONIOU, Pascal LEMESLE, Alain LE KER, Philippe LE SAINT, Didier REMOISSONNET, Magali LEMOINE, Franck MISUK, Magali TOCQUER, Margaux DESCLOZEAUX, Fanny LANDEMAINE, Gilbert DRESCHER, Donaïg LE DÛ

**Secrétaire de Séance :** Xavier DE ROQUEFEUIL

### RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES
**Délibération 2026_028**

Monsieur le Maire expose au Conseil que la Commission de contrôle des listes électorales a pour missions notamment :

- de s'assurer de la régularité de la liste électorale en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion,
- de statuer sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus pour lesquelles 2 listes ou plus ont obtenu des sièges au conseil municipal lors du dernier renouvellement, la commission est composée de 5 conseillers municipaux.

**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter à main levée.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la liste suivante :

- Trois Élus de la Majorité : Magali TOCQUER, Alain LE KER, Margaux DESCLOZEAUX
- Deux Élus de la Minorité : Donaïg LE DÛ, Gilbert DRESCHER

Le Conseil Municipal, après avoir voté, à l'unanimité :

**ÉLIT** la liste des membres de la Commission de contrôle des listes électorales détaillée ci-dessus, pour le nouveau mandat municipal,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Didier AUZOU.

Le Secrétaire de séance,
Xavier DE ROQUEFEUIL.

MAIRIE DE PLOUGRESCANT (Côtes d'Armor)